

Conseil de la vie étudiante et de la formation de l'IEP de Paris

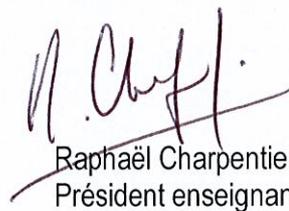
**RELEVÉ DE DECISIONS
DE LA SEANCE DU
6 MAI 2019**

Le Conseil de la vie étudiante et de la formation de l'IEP de Paris, réuni le lundi 6 mai à 8 heures 30 en salle Goguel :

- a élu, par 15 voix pour et 1 abstention, au titre de l'article 14 des statuts de l'IEP de Paris, Monsieur Raphaël CHARPENTIER président enseignant du Conseil de la vie étudiante et de la formation ;
- a élu, par 7 voix, au titre de l'article 29 du règlement de la vie étudiante, Monsieur Guillaume FARDE, membre représentant des enseignants de la Commission de la vie étudiante (CVE) ;
- a approuvé, par 15 voix pour et 1 abstention, la création d'un master « Governing Ecological Transitions in European Cities » ;
- a adopté, à l'unanimité des voix exprimées, le procès-verbal de la séance du 4 mars 2019 sous réserve de quelques corrections formelles.



Mathilde Boyer
Présidente étudiante



Raphaël Charpentier
Président enseignant